

## VOCABULAIRE DU CHAPITRE 3: TRAVAIL ET EMPLOI

### I ORGANISATION DU TRAVAIL ET CROISSANCE

#### Notions essentielles

**Division technique du travail** : décomposition du processus de production en tâches spécialisées, successives et complémentaires .C'est une condition de la croissance de la productivité pour Adam Smith et, un facteur de domination du capital sur les travailleurs pour Karl Marx.

**Fordisme** : développement de l'organisation scientifique du travail par H. Ford (1863-1947), constructeur automobile américain, avec l'instauration du travail à la chaîne, mais aussi stratégie de hauts salaires (five dollars Day), c'est aussi un régime d'accumulation intensive centré sur la consommation de masse, correspondant à peu près aux «trente glorieuses»,

**Organisation du travail** : agencement et coordination des postes de travail, en vue d'atteindre la productivité maximale.

**Qualification** : On distingue la qualification de l'emploi et la qualification du travailleur. La première correspond aux compétences pour occuper un poste de travail ou une fonction déterminée : aptitudes, expérience, connaissances éventuellement sanctionnées par des diplômes. La deuxième à l'ensemble des savoirs et des savoir-faire que maîtrise un actif

**Toyotisme** : Modèle d'organisation du travail et de la production mis en œuvre chez Toyota, sous l'impulsion de Taïchi Ohno avec deux innovations majeures : la réalisation du juste à temps (zéro stocks) et les quatre autres zéros (défauts, papiers, pannes, délais)

#### Notions complémentaires

**Autonomisation des lignes de fabrication** : méthode de production pratiquée chez Toyota. Les machines sont automatiques .Les opérateurs contrôlent plusieurs machines en même temps

**Elargissement des tâches** : regroupement de plusieurs opérations d'exécution afin que le salarié réalise des ensembles ou des sous-ensembles complets.

**Enrichissement des tâches** : ajout aux tâches habituelles de nouvelles activités plus intéressantes pour l'ouvrier ou l'employé ;

**Flux tendus (ou méthode du juste à temps appelée Kanban au Japon)** : méthode de production par laquelle l'achèvement de la production en aval commande la fabrication des pièces à assembler en amont. Cette méthode est destinée à réduire les stocks et à rendre la production plus flexible pour s'adapter rapidement à la demande.

**Néo-taylorisme** : adaptation du taylorisme à un nouveau contexte socio-historique (les principes demeurent, seules les modalités de leur application changent ; on maintient, par exemple, la séparation verticale entre ceux qui conçoivent ceux qui exécutent, mais le style de la relation de commandement évolue.

**Nouvelles formes d'organisation du travail** : NFOT organisation du travail qui sollicite l'initiative et l'implication de travailleurs qualifiés et polyvalents. Essentiellement le toyotisme

**Organisation scientifique du travail (OST)** : organisation du travail élaborée par F. W. Taylor puis développée par H. Ford, fondée sur une division verticale et horizontale du travail

**Rotation des postes** : les salariés peuvent occuper successivement plusieurs postes de travail dans la même journée

**Travail à la chaîne** : Le support du travail défile à un rythme régulier devant un travailleur qui accomplit une courte série de tâches élémentaires dans un ordre imposé.

### II ET III : EMPLOI, CHOMAGE ET SOLUTIONS.

#### Notions essentielles

**Contrat de travail** : Convention par laquelle un salarié met son activité à la disposition d'un employeur qui lui verse un salaire et a autorité sur lui (droit de donner des ordres et d'en contrôler l'exécution).

**Coût du travail** : ensemble des dépenses occasionnées par l'emploi d'un salarié (salaire net + cotisations sociales salariés et employeurs + comité d'entreprise .....)

**Emploi** : contrat passé entre deux parties pour la réalisation d'un travail. Le travail exécuté pour un employeur est rémunéré par un salaire. Celui d'un travailleur indépendant est payé sous formes d'honoraires ou de bénéfice. Au niveau macro économique, l'emploi représente l'ensemble du travail fourni par les actifs occupés. La situation du marché du travail est évaluée par le taux de chômage.

**Flexibilité du travail** : adaptation de la main d'œuvre aux variations de la demande censée améliorer l'efficacité productive et réduire le chômage, d'après les libéraux. C'est cependant un facteur de précarisation de l'emploi. La *flexibilité externe* : comprend le recours à l'externalisation de l'emploi (sous-traitance, Intérim), l'assouplissement du droit de licenciement, le recours au travail temporaire et aux CDD. La *flexibilité interne* : consiste à faire varier la durée du travail (annualisation) et les rémunérations dans l'entreprise et à modifier l'organisation du travail et l'affectation des salariés.

**Marché** : Lieu de rencontre entre l'offre et la demande de biens et services où se déterminent le prix et les quantités

**Marché du travail** : lieu fictif de rencontre entre la demande de travail (émanant des salariés) et l'offre de travail (émanant des entreprises).

**Marché interne/ externe du travail** : dans la théorie du dualisme du marché du travail (M Piore), le marché interne (à l'entreprise ou à l'administration) est un marché réglementé dans lequel les salariés bénéficient de protection tandis que le marché externe est un marché relativement concurrentiel, plus flexible et sur lequel les actifs sont souvent en situation précaire

**Précarité de l'emploi** : emploi dont la durée est limitée (CDD), stages, emplois aidés (contrats initiative emploi, intérim ou qui ne dégagent pas un revenu suffisant pour vivre : même si ils sont en CDI (temps partiel subi.)

**Rendements croissants** : On dit qu'une production se fait à rendements croissants quand le coût moyen de production diminue au fur et à mesure que la quantité produite augmente parce que les combinaisons productives sont plus efficaces, notamment grâce à une division du travail plus approfondie et aux économies d'échelle.

**Salariat** : Situation dans laquelle un individu reçoit de son employeur public ou privé, une rémunération forfaitaire, le salaire, en contrepartie du temps de travail fourni

**Salaire** : rémunération des personnes travaillant pour le compte d'un employeur par opposition aux indépendants qui travaillent pour leur propre compte

## Notions complémentaires

**CDD** : contrat de travail à durée déterminée. Par exemple pour six mois, Forme particulière d'emploi due au caractère temporaire du contrat (emploi instable)

**CDI** : contrat à durée indéterminée. Contrat de travail qui ne fixe pas un terme à la durée du travail d'un individu dans l'entreprise. : Emploi stable. Il peut être résilié à tout moment par le salarié (démission) ou l'employeur (s'il existe une «cause réelle et sérieuse de rupture et en respectant la procédure de licenciement.

**Chômage conjoncturel** : chômage dû aux fluctuations macro-économiques à court terme (insuffisance de la croissance, économique notamment)

**Chômage classique** : chômage selon la théorie néoclassique. Les mécanismes autorégulateurs du marché maintiennent le plein-emploi. Dans ce cas, tout chômage est volontaire ou frictionnel, sinon il provient des rigidités empêchant le libre jeu du marché

**Chômage frictionnel** : lié aux délais d'ajustement de la main d'œuvre, d'un emploi à l'autre.

**Chômage structurel** : lié aux changements de longue période intervenus dans les structures technologiques, démographiques, économiques, sociales et institutionnelles.

**Chômage keynésien (Involontaire:)** Situation dans laquelle des actifs accepteraient de travailler au salaire courant, mais ne trouvent pas d'emploi. Pour Keynes, la baisse du salaire des uns diminue les débouchés de toutes les entreprises, ce qui conduit à des licenciements (le salaire est ici aussi un revenu).

**Chômage volontaire** : chômage dû à un refus du chômeur d'accepter une baisse de sa rémunération ou une mobilité géographique ;

**Courbe de Phillips** : à l'origine, il s'agit de la représentation d'une relation empirique entre taux de chômage et taux de variation des salaires nominaux mise en évidence par A. W. Phillips en 1958. Par extension, la représentation graphique de cette courbe retrace une relation inverse entre inflation et chômage

**DEFM (chômage au sens de l'ANPE):** demandeurs d'emploi en fin de mois. C'est l'indicateur du chômage de l'Agence nationale pour l'emploi qui regroupe l'ensemble des personnes inscrites sur ses fichiers à la fin de chaque mois à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps.

**Emplois atypiques (formes particulières d'emploi)** regroupent : les emplois à temps partiel, l'emploi précaire (CDD, intérim, apprentissage, contrats aidés type RSA ....

**Emplois typiques** : emplois qui se sont développés et généralisés au cours des Trente Glorieuses. Ils bénéficient de contrats à durée indéterminée, à temps plein, liant les salariés à un employeur unique.

**Externalisation de l'emploi** : Recours à la sous-traitance (une partie de l'activité est confiée à d'autres entreprises (, nettoyage, sécurité, audit, gestion informatique)

**Intérim** Un salarié A (travailleur temporaire ou intérimaire) d'une société de travail temporaire B est mis à la disposition (pour un temps normalement limité) d'une société C. Le travailleur intérimaire peut être en CDD ou en CDI, à plein temps ou à temps partiel.

**Politique de l'emploi** : ensemble de dispositifs de réduire le chômage ou de le rendre socialement tolérable . les politiques passives consistent à distribuer des allocations les politiques actives cherchent à agir sur l'offre et sur la demande de travail .

**PSERE (chômage au sens du BIT)** : personnes sans emploi à la recherche d'un emploi. C'est l'indicateur de chômage de l'INSEE mesuré par l'enquête Emploi qui a lieu tous les ans au mois de mars

**RSA** : Le revenu de solidarité active est un dispositif qui a pour objet d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires. Il remplace le revenu minimum d'insertion, l'allocation de parent isolé et les différents mécanismes d'intéressement à la reprise d'activité.

**Rendements croissant** : On dit qu'une production se fait à rendements croissants quand le coût moyen de production diminue au fur et à mesure que la quantité produite augmente parce que les combinaisons productives sont plus efficaces, notamment grâce à une division du travail plus approfondie et aux économies d'échelle.

**Réduction du temps de travail** : politique de réduction de la durée hebdomadaire du travail dans le but de partager l'emploi.

**SMIC** : Salaire minimum interprofessionnel de croissance destiné à garantir une rémunération horaire minimum et une progression de leur pouvoir d'achat proche de celle de la moyenne des salariés. Certains libéraux jugent qu'il est responsable du chômage.

**Société salariale** : Selon R Castel, Un statut de salarié valorisé, une diminution du nombre d'indépendants, un développement de la protection sociale et du droit du travail

**Sous -emploi (au sens du BIT)** ensemble des personnes travaillant involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire, ou disponibles pour un tel travail

**Théorie du contrat implicite** : le salaire dépend d'un accord tacite entre employé et employeur qui échange un emploi stable contre un salaire inférieur au prix du marché.

**Théorie du dualisme du marché du travail** : thèse développée initialement par l'économiste radical américain Michael Piore selon laquelle le marché du travail se compose de deux segments distincts et hiérarchisés (marché primaire et marché secondaire)

**Théorie du déversement** : théorie d'Alfred Sauvy selon laquelle la main-d'œuvre libérée d'un secteur dont les gains de productivité sont supérieurs à la croissance de sa production se déverse dans de nouveaux secteurs créateurs d'emplois.

**Théorie des salaires d'efficience** : théorie d'inspiration libérale qui inverse le sens de la relation néoclassique entre productivité et salaire. Un salaire plus élevé incite le salarié à augmenter sa productivité. Il est d'autant plus motivé qu'il pense ne pas pouvoir retrouver ailleurs un tel salaire.

**Travail à temps partiel** : Travail dont la durée hebdomadaire est inférieure à la durée légale. Peut être choisi ou subi.